



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-DIVY n°430 du Samedi 27 avril 2013

MAI 2013

ETAT CIVIL

★ Naissance

– Nathan CANDAS, 6 Villa Fleurie, le 8 avril

URBANISME

★ Demandes de Déclaration Préalable

– Commune, Rue Penfeunteuniou Construction
d'une aire multisports
– Sarah MARC, 5 rue Hervé de Guébriant Clôture

★ Accords de Déclaration Préalable

– David PRIGENT, 6 Kérellou Création d'ouvertures
– André FAOU, 5 rue du petit bois Ouverture
d'une baie coulissante
– Jean-Jacques COZIAN, Route de Kersaint Division
de terrain
– Gaël SAUVIGNET, 1 allée des acacias Transformation
d'un garage en pièce à vivre

★ Demande de Permis de Construire

– VEDOVATI/MARZIN, lot 36, Kérelvel Maison

★ Accords de Permis de Construire

– Guillaume DEPAUW, lot 4, Kérelvel Maison
– Jacques BUGUEL, lot 19, Kérelvel Maison
– PIRIOU/REMEUR, lot 34, Kérelvel Maison
– Alexis VOURCH, lot 31, Kérelvel Maison
– LE DALL/CORCUFF, lot 26, Kérelvel Maison
– LE GUEN/LE CLERC, lot 32, Kérelvel Maison

INFOS DU MOIS

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

L.06.05	Concombres/Chipolatas-Lentilles/Maestro chocolat
M.07.05	Crêpe fromage/Mignonettes de bœuf-Courgettes/Fruit
L.13.05	Piémontaise/Aiguillettes poulet-Poêlée légumes/Yaourt
M.14.05	Carottes râpées/Sauté bœuf-Pommes noisette/Compote
J.16.05	Betteraves/Colin-Riz-Ratatouille/Fruit
V.17.05	Taboulé/Rôti porc-Gratin choux fleurs/Fromage blanc sucré
M.21.05	Salade pêcheur/Jambon grill-Haricots verts/Mousse chocolat
Me.22.05	Blé provençal/Omelette-Carottes vapeur/Fruit
J.23.05	Melon/Macaronade/Tarte aux pêches
V.24.05	Tomates/Beignets de calamar-Riz/Yaourt pulvé
L.27.05	Céléri/Merguez douces-Semoule/Compote
M.28.05	Carottes râpées/Sauté poulet-Pommes vapeur/Yaourt sucré
J.30.05	Pizza/Hoki-Riz-Ratatouille/Cocktail fruits
V.31.05	Salade Marco polo/Bœuf-Petits pois carottes/Crème dessert

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en mai 1997

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

LE CENTRE DE LOISIRS – Vacances de Pâques

Il ouvre ses portes du **lundi 22 avril** au **vendredi 3 mai** à la journée (7 h 30 à 18 h 30) et à la demi-journée (13 h 30 à 18 h 30), accepte les enfants de 3 à 12 ans. Pour tout renseignement ou inscription contacter Kristell MARCHAL par email : kristell.marchal@epal.asso.fr ou directement le mercredi à la Maison des Bruyères ☎ 02.98.20.24.78.

INFOS UTILES

ECOLE PUBLIQUE JEAN DE LA FONTAINE

Afin d'organiser la rentrée scolaire 2013-2014, la directrice se tient dès à présent à la disposition des familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s). Prendre rendez-vous au ☎ 02.98.20.26.50

CONSEIL GENERAL

AIDE A LA MOBILITE A TARIF REDUIT

Les bénéficiaires de cette carte de transport sont :

- Les allocataires du RSA
- Les demandeurs d'emploi sous certaines conditions
- Les allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé
- Les titulaires d'un Contrat Unique d'Insertion

Les demandes sont à retirer au secrétariat de la Mairie.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la Commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

LE SYNDICAT "L'ABEILLE FINISTERIENNE"

propose une liste des "cueilleurs d'essaims" apiculteurs volontaires pour récupérer les essaims d'abeille. Ainsi les abeilles ne seront pas détruites et poursuivront leur inlassable travail de pollinisation nécessaire au maintien de la biodiversité de notre environnement. Sur St-Divy, les cueilleurs d'essaims sont André LE BEC - ☎ 02.98.20.30.18 – Jean-Louis NICOL ☎ 02.98.25.06.15

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

☎ 02.98.20.20.90 - Fax : 02.98.20.29.18

courriel : mairie-st-divy@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-divy.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 11 h 45

La lecture du bulletin municipal peut aussi s'effectuer à partir du site internet de la commune : www.saint-divy.fr sous la rubrique VIE MUNICIPALE

PROCHAIN BULLETIN LE SAMEDI 25 MAI
Annonces à déposer en Mairie pour le lundi 13.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

LA TAXE DE SEJOUR ET LA TAXE ADDITIONNELLE

Par sa délibération du 13/10/2004 la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a instauré la taxe de séjour à compter du 01/01/2005, au régime du réel. Cet impôt est prélevé par les logeurs, pour le compte de la CCPLD auprès des touristes passant une nuit ou moins sur le territoire.

Par délibération du 25 octobre 2010, le Conseil Général du Finistère a décidé la mise en place de la taxe additionnelle à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette taxe additionnelle est établie et recouvrée selon les mêmes modalités que la taxe à laquelle elle s'ajoute.

Période de perception : du 1^{er} avril au 31 octobre.

Ces contributions du touriste sont intégralement consacrées au développement touristique.

Les obligations des logeurs :

- Le logeur a obligation d'afficher les tarifs et de les faire figurer sur la facture remise au client, distinctement de ses propres prestations (Article R2333-46 du CGCT).
- Le logeur a obligation de percevoir la taxe de séjour et la taxe additionnelle (Article R 2333-37 du CGCT)
- Le logeur a obligation de tenir un état, désigné par le terme « registre des logeurs » précisant obligatoirement : le nombre de personnes, le nombre de nuits du séjour, le montant de la taxe perçue, les motifs d'exonération ou de réduction.

La saisie d'éléments relatifs à l'état civil n'est pas obligatoire (Article R2333-50 du CGCT).

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de Communes (service tourisme) : ☎ 02 98 21 37 67

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE ST-ELOI

Horaire d'été du 1^{er} mars au 31 octobre 2013 du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

➤ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30

03/05 au 05/05	10/05 au 12/05	17/05 au 20/05	24/05 au 26/05	31/05 au 02/06
Rue Louis Aragon	Rue des Alouettes	Rue Jonquilles/ Bleuets	Orée du bourg	Kerhuel

SANTE & SOCIAL

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
Me01.05	BYDLON – La Roche Maurice
05.05	S BEGOT-BOUYER - 8 rue du Pont D DEROFF - Plouénéventer
Me08.05	RICHARD – La Forest Landerneau
J.09.05	DEROFF – Plouénéventer
12.05	S CORRE-JOILLAT 32 quai de Léon D LE PORT – Plouédern
19.05	S MOIGN – 82 rue Fontaine Blanche D PREMEL-CABIC – Kergreis
L.20.05	PREMEL-CABIC – Kergreis
26.05	BERNICOT-54 rue Fontaine Blanche

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours

CABINET INFIRMIERS – 4 rue Stréat Névez

Infirmiers : LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard -
☎ 02.98.20.33.40

Pour **vos soins au cabinet**, nous assurons une permanence, **sans rendez-vous** du lundi au vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.

CABINET PARAMEDICAL – 8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes : MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine – PANELAY Mathieu – GARCIA Christine – LAOT Pauline

☎ 02.98.20.33.33 *tous les jours - urgences respiratoires le WE*

Pédicure podologue : COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 *tous les jours sauf WE*

Sophrologue – sophro-analyste : SAEZ Melody

☎ 09.51.19.15.19 – mail : douce-ame@hotmail.fr

Psychologue-neuropsychologue : GALLIC Lucie

☎ 02.98.32.82.76 – mail : gallic.lucie@orange.fr

VIE PAROISSIALE

MESSE DU MOIS DE MAI

- Dimanche 5, 19 mai (Pentecôte) à 10 h 30, à La Forest-Landerneau
- Jeudi 9 mai : **Ascension et Profession de Foi** : messe à St-Thonan à 10 h 30.

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LES AMIS DE LA LECTURE

Mercredi : 10 h 15 - 11 h 45	Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00
01.05 → FERIE	03.05 → Louise Anne/Claire
08.05 → FERIE	10.05 → Andrée/André
15.05 → Laurence D./Christine	17.05 → Dany/Marie-Thé.
22.05 → Yvette/Simone	24.05 → Andrée/Claire
29.05 → Laurence D./Christine	31.05 → Louise Anne/Claire
Samedi : 11 h – 12 h	
04.05 → Yvette/Marie-Jo	
11.05 → Annie/Anne-Marie	
18.05 → Laurence P./Nicole	
25.05 → Yvette/Annie	

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14 h du Bourg de ST-DIVY.

Date	lieu
05.05	MORGAT - Journée
12.05	LOPERHET
L 20.05	LA FOREST LANDERNEAU
26.05	ARGENTON

FETE DE LA MUSIQUE

L'Association Laïque des Parents d'Elèves de l'école publique Jean de la Fontaine organise **la fête de la musique** le **samedi 22 juin** à St-Divy, centre bourg.

De nombreux groupes locaux, style varié de musique : jazz, pop rock, rap, reggae, dance hall... **entrée gratuite**.

Restauration sur place : crêpes, frites, merguez, saucisses, buvette. Soyons nombreux pour applaudir les musiciens !

REPAS COCHON GRILLE, SOIREE ANNEE 80

L'Association Laïque des Parents d'Elèves organise un repas cochon grillé, samedi 25 mai à partir de 19 h.

Soirée déguisée pour les enfants.

Le menu adulte au tarif de 11 € comprend : 1 apéritif, 1 plat, 1 dessert, 1 café.

Le menu enfant (**jusqu'à 12 ans**) au tarif de 6 € comprend : 1 jus de fruit, 1 plat, 1 dessert.

Votre bulletin d'inscription est à déposer **pour le 6 mai 2013** dans la boîte aux lettres de l'école Jean de la Fontaine.

✂

COUPON-REPONSE COCHON GRILLE

A RETOURNER POUR LE 6 MAI 2013

NOM – Prénom-----

Adresse-----

Téléphone-----

		Sur place	A emporter
Repas adultes	-----X 11 €	= -----€	= -----€
Repas enfants	-----X 6 €	= -----€	= -----€
	TOTAL	= -----€	= -----€

Paiement : Espèces, Chèque (à l'ordre de l'Association Laïque des Parents d'Elèves de St-Divy)

Personne à contacter **pour toutes inscriptions et renseignements** : M Bruno LE HIR ☎ 02.98.20.28.32

ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le **mercredi 8 mai** à 11 h 30.

Levée des couleurs, suivie de la lecture du message et le dépôt de gerbe au monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie des distinctions seront remises et le pot de l'amitié sera offert à tous les participants et sympathisants au boulodrome. A cette occasion, les anciens combattants et le club des genêts organisent un repas crêpes au foyer club à 12 h 30 : Crêpes blé noir ou au froment à volonté pour 5 € par personne. Les **inscriptions et le paiement** de la participation seront perçus **au plus tard le 1^{er} mai** au foyer club ou au ☎ 02.98.20.20.19

– **Cherche terrain(s)** même petites surfaces à **louer** ou **contre entretien** pour poneys ou moutons sur St-Divy ou alentours
☎ 06.63.34.33.12

DIVERS

EPAL - JOBS SAISONNIERS ETE 2013

L'Association EPAL, basée à Brest, Rennes, Nantes, Vannes et Lorient, recherche des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

400 postes à pourvoir.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés,
- BAFA non obligatoire,
- Obligation de suivre une formation gratuite proposée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr

SOCIETE DE PRESSE recherche **remplaçant(e) de distributeur de journaux** pour effectuer tournée de portage sur la commune de **ST-DIVY** – du lundi au dimanche inclus de 4 h 00 à 7 h 00 pour le mois d'août - Permis B et véhicule indispensable

Cela vous intéresse, merci de prendre contact au ☎ 02.98.42.05.25

PETITES ANNONCES

– Près de chez vous, le **BUREAU ALLEGORIE CONSULT DECO ET SA CREATRICE JEANNINE HELY** vous propose du **conseil personnalisé et à domicile**, pour votre **décoration intérieure**. Forte de 20 ans d'expériences dans les métiers de la décoration, Mme HELY vous guide dans les différentes étapes de la création de votre décoration. Tout renseignement au ☎ 06.99.23.10.59 ou allegorie.contact@ymail.com - A suivre sur www.allegorieconsultdeco.com et sur facebook page allégorie consult déco

Jeannine HELY - Allégorie Consult Déco - Inspiratrice d'idées - ☎ 06 99 23 10 59

